

**DOSSIER**

**QUEBEC**  
informations  
**CHILI**

\$0.50

OCTOBRE '78  
No. 33

**LA DICTATURE CHILIENNE  
FAIT L'AFFAIRE ...**

**des compagnies**

**FALCONBRIDGE**

**NORANDA**

**PLACER**

**BATA**

**CHILI**

**CANADA**

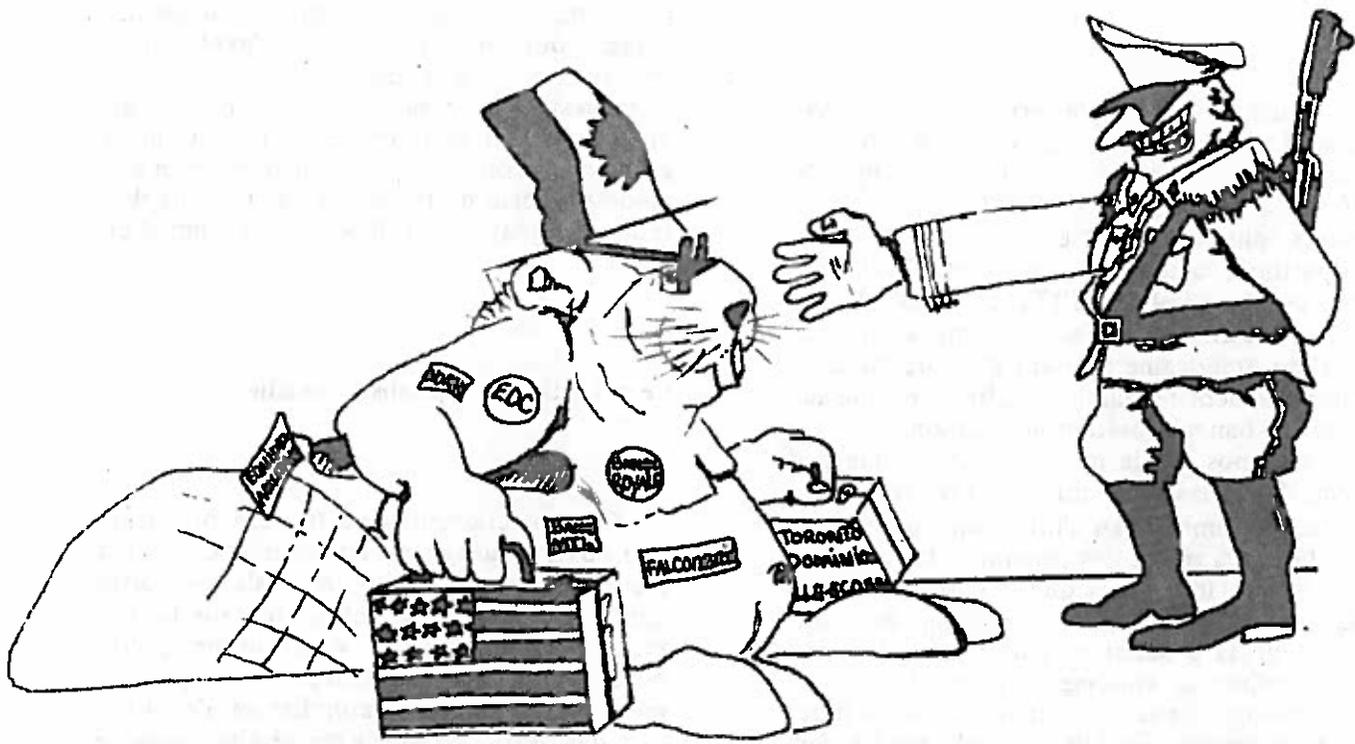


**des banques  
des commerçants  
et de  
l'ETAT canadien**

118 11

118 11





## I. OUI, LE CANADA PROFITE DES COUPS D'ETAT !

Au temps du régime Allende, sans protester et sans en informer le peuple canadien, le gouvernement d'Ottawa participait fidèlement au boycott économique organisé par les Etats-Unis contre le peuple chilien. Ce boycott servait d'abord les intérêts de la grande bourgeoisie monopoliste américaine, particulièrement les compagnies Kennecott, Anaconda et ITT. (Allende avait nationalisé les mines des deux premières au Chili). La bourgeoisie canadienne elle-même n'avait que peu d'intérêts au Chili.

Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Nos banques et nos compagnies minières ont été les premières à chercher à profiter des politiques de la Junte. A cause de la réprobation internationale contre ces politiques, les grandes organisations américaines ont laissé le capital canadien s'installer au Chili le premier, et leur ouvrir la voie. Nos compagnies minières ont promis presque un milliard d'investissements ; nos banques ont prêté presque \$150 millions ; Ottawa a fourni diverses formes d'aide financière équivalant à plus de \$60 millions. Surtout, il a fourni sa collaboration active. Et, de 1973 à 1977, nos importations du Chili ont été en moyenne 435 o/o plus importantes qu'elles n'étaient de 1970 à 1972, sous Allende (Voir : tableau "A", en annexe).

## Bilan de la Junte

Pourtant notre gouvernement, aux Nations Unies, a dénoncé, avec tant d'autres, la dictature qu'il appuie de cette façon. Plus de 30,000 exécutions et de 90,000 emprisonnements, plus de 2,500 enlèvements suivis de disparition, tant de torture, tant d'exils forcés, les conspirations d'ITT et de la CIA, le réseau international d'assassins mis à jour par la Cour américaine : autant d'inculpations universellement reconnues contre le régime auquel nos banques prêtent nos millions.

Mais nos media ne nous parlent que des symptômes les plus criants. Concrètement, la Junte a imposé au Chili : une coupure de moitié de la partie des revenus nationaux payée aux salariés, alors que la partie attribuée aux capitalistes a doublé accompagnée d'une chute de la production nationale ; au moins 200 o/o plus de chômage ; une multiplication non-mesurée de la malnutrition et de la mortalité infantile. En fait, pour chaque Chilien qu'elle a abattu par les balles, la Junte peut en avoir tué dix par la faim ou la maladie : surtout des enfants ou des vieillards, et surtout à la campagne. Les fruits que nous achetons du Chili sont produits par un peuple où la majorité doit dépenser la plus grande part de ses revenus seulement pour manger, et où la plupart des nouveaux-nés sont nourris au pain et au thé.

Massive, aux débuts du régime, pour démolir l'organisation politique et économique du peuple, la répression sanglante, si volontiers rapportée par les journaux, n'a plus aujourd'hui l'importance qu'elle avait alors. Maintenant, l'essentiel de la répression sur le peuple est réalisé par les conditions de vie que cette première phase a permis de lui imposer. Les masses chiliennes résistent quand même. Cela est particulièrement visible aujourd'hui, dans les grèves et les luttes syndicales. Contre

cette résistance, une forme de répression armée restera toujours nécessaire à tout gouvernement qui sera au service de l'exploitation impérialiste. Le modèle économique de la Junte reste donc fondé sur la violence d'Etat, mais il permet aujourd'hui de la restreindre à un rôle secondaire : son but premier et son mode principal de répression est la surexploitation du peuple, et celle-ci est maintenant en place.

## Ce qui attire les capitalistes canadiens

C'est précisément de cette surexploitation que nos banques et nos compagnies cherchent maintenant à profiter : bas salaires, fortes contraintes (chômage, faim, etc.) sur les travailleurs, répression du syndicalisme, politiques permettant la mainmise de l'impérialisme sur les richesses naturelles et l'exportation des profits, stratégie monétaire favorable aux transnationales — voilà ce qu'elles appellent des "conditions économiques favorables". Commentaire du créateur du modèle économique de la Junte, Milton Friedman : *"On croit souvent que l'économique et le politique sont séparés et en bonne partie indépendants, que la liberté individuelle est un problème politique et le bien-être matériel un problème économique, que toute forme politique peut s'allier à toute forme économique (...); cette croyance est un mythe"*.

La Banque canadienne impériale de commerce — dont on reparlera plus loin — applique la théorie à un continent entièrement gouverné par des dictatures militaires, sauf pour trois pays (Colombie, Vénézuéla et Mexique) : *"Les perspectives économiques latino-américaines, généralement favorables à court terme, permettent de croire à la continuation d'un climat propice"*

à l'augmentation des ventes dans ce continent". Du Brésil en particulier elle vante "les vastes réserves en minerais, la main-d'œuvre relativement peu dispendieuse, le marché intérieur fort et croissant, la gestion efficace de la part de l'Etat et la situation politique relativement (sic!) stable". (*Commercial Letter*, février 1976).

Voilà ce qui attire le capital canadien au Chili. En retour, le développement des relations économiques Canada-Chili, favorisé par Ottawa, "justifie" par les faits le maintien de la surexploitation du peuple chilien, et met la Junte sur la voie de la respectabilité internationale.

## II. LES INVESTISSEMENTS DES COMPAGNIES CANADIENNES AU CHILI.

Pour la bourgeoisie monopoliste nord-américaine, la Junte a deux grands mérites. Elle a écrasé le régime socialiste d'Allende et l'exemple qu'il constituait, et elle s'est appliquée à favoriser presque exclusivement le secteur de l'économie chilienne que contrôle l'impérialisme : la finance ainsi que le commerce et l'industrie liés aux transnationales. Il est difficile de dire laquelle de ces deux réalisations a le plus réjoui les grands bureaux-chefs d'Amérique du Nord. Toutefois, ils n'ont pas laissé leur joie emporter leur argent.

On sait que, logique avec lui-même, le régime Pinochet base sa propagande politique sur les engagements consentis ou promis par les investisseurs étrangers. Or ceux-ci ont jusqu'ici manifesté une attitude favorable, mais surtout attentiste. Les deux principales raisons sont la récession actuelle (alliée à la destruction du marché intérieur chilien) et le climat défavorable de l'opinion internationale, qui se manifeste dans des organismes aussi divers que les Nations Unies, l'Organisation des Etats américains et le Congrès des Etats-Unis.

On comprend alors que les compagnies canadiennes aient accompli les premières ouvertures du capital industriel nord-américain au Chili, à partir du début de 1976. Pendant les deux ans passés, elles ont été presque la seule source de promesses d'investissements pour la Junte, et donc le principal appui de sa propagande. C'étaient les éclaireurs du capital

nord-américain. Cette période d'ouverture permet maintenant l'installation des grandes soeurs américaines, débutée en janvier 1978 par l'achat d'une mine de cuivre pour \$107 millions par Exxon (Esso), qui y a lancé un programme d'améliorations de \$1 milliard.

C'est bien malgré elle que la Junte n'avait presque rien reçu des compagnies jusqu'à 1976, et n'avait surtout reçu que des promesses jusqu'à 1978. Car en plus de provoquer du chômage, d'abattre les salaires réels et de réprimer le syndicalisme, elle s'est appliquée à ruiner l'industrie nationale, provoquant des faillites, au profit du secteur étranger "plus efficace". Ce travail fut complété l'an dernier par le "décret-loi" 600, qui permet le rapatriement accéléré des profits et des capitaux par les firmes étrangères. C'est à partir de ce moment que les grandes compagnies américaines commencent à passer à l'action.



► **Noranda Mines Limited.**

Inactive au Chili à l'époque du coup d'Etat, Noranda fit, immédiatement après celui-ci, le geste d'investir \$600,000 dans la ré-ouverture d'une mine fermée, Paposá, qu'elle re-ferma d'ailleurs, en juin 1977, à cause de la faiblesse du prix du cuivre. Ceci lui donna tout de même l'occasion d'être chargée d'une étude sur l'industrie chilienne du cuivre par la Banque mondiale. Ce travail lui permit à son tour de se placer les pieds auprès des militaires. En janvier 1976, ceux-ci confièrent à la Noranda leur premier "projet de développement" — lisez cadeau — important : les plus gros gisements de cuivre inexploités au Chili, à Andacollo, dans le nord. Noranda se proposait d'y investir \$350 millions en quelques années.

Mais l'investissement est demeuré essentiellement... politique. L'Andacollo est le plus prometteur des gisements inexploités du Chili, mais pour qu'il soit rentable, selon les critères de la compagnie, il faudrait que le prix du cuivre augmente de plus de 50 o/o au-dessus de son niveau actuel de 65 sous la livre (comme tous les montants dans ce relevé, celui-ci est en monnaie américaine). Comme la Noranda fait face, au Canada, à une campagne embarrassante contre son projet chilien, on peut s'attendre à ce que le projet continue d'accumuler des retards. Il fait néanmoins l'objet d'une entente formelle signée en juillet 1977.

► **Falconbridge Nickel Mines Limited.**

Ce genre d'entente se nomme un contrat d'exploration et n'engage pas la compagnie à procéder à l'investissement qu'il sert à préparer. Mais il en spécifie les conditions : 51 o/o à Noranda, 49 o/o à l'agence d'Etat chilienne, CODELCO. Au même moment que celui de Noranda, un contrat assez semblable a été signé, pour un demi-milliard, par un consortium impliquant, pour 20 o/o, la Falconbridge et, pour 22 o/o, la Canadian Superior Oil. Cette dernière appartient à 53 o/o au membre principal du consortium, la Superior Oil de Houston, au Texas, qui possède aussi des intérêts (40 o/o à 37 o/o) dans Falconbridge. Et nous simplifions!

On voit donc déjà ici le capital américain relayer le capital canadien. Et le concurren-

cor, puisqu'il s'agit, comme pour Noranda, d'un gisement de cuivre, Quebrada Blanca, comme celui de la Noranda.

► **The Bata Shoe Company Limited.**

En mars 1975, lors de la visite à Santiago du président de cette compagnie torontoise, Tomas Bata, la Junte a annoncé à grands renforts de publicité que la compagnie investissait \$5 millions dans l'expansion de sa filiale chilienne, Catecu. Le siège-social dit qu'il ne s'agit que du ré-investissement de profits faits au Chili.

► **Bayer Foreign Investment Limited of Canada.**

Cette filiale torontoise de la compagnie allemande Bayer A.G. a fourni \$50,000 de 1975 à 1977 à la filiale chilienne, Bayer Industria Quimica de Chile, et \$205,000 en avril 1977, cette fois conjointement avec une filiale suisse et la compagnie-mère. Il semble que tous ces investissements soient décidés directement de la maison-mère allemande. Comme dans l'affaire Falconbridge, de tels reports de responsabilité démontrent l'impossibilité de lutter contre une transnationale sur un seul front.

► **Montreal Trust Company.**

Au même moment que Bayer, suivant la publicité de la Junte, sa concurrente suisse, Sandoz, aurait investi un million dans sa filiale chilienne avec la participation du Montreal Trust.

► **Placer Development Limited, et autres.**

Depuis 1975, plusieurs autres compagnies minières canadiennes, dont Stokes Exploration de Vancouver et Canadian Javelin de Toronto, ont entrepris des recherches et des explorations sur les gisements chiliens. Dans chaque cas, ces recherches peuvent déboucher sur un accord, à la façon de Noranda, dans la mesure des moyens financiers disponibles. Mais, même en dehors du Chili, les compagnies minières n'ont pas coutume d'attirer l'attention sur leurs travaux de prospection.

Dans ce contexte, celle qui s'est fait le plus remarquer est Placer Development, à 32 o/o propriété de Noranda. Elle a déjà dû abandonner le projet d'investir \$200 millions dans une carrière de molybdène, à cause de la pauvreté du minerai. Elle finance maintenant l'exploration des gisements d'argent de Charnarillo.

### Pourquoi on investit au Chili.

Dans tout cela, il y a beaucoup plus de projets d'investissement que d'investissements réalisés. La réalisation dépendra non seulement des prix et des conditions matérielles, mais de la faveur des banques et de la Société (gouvernementale) pour l'expansion des exportations. Pourtant, *chaque promesse d'investissement canadien au Chili est utile à la Junte*. Financièrement, elle ouvre la voie à un développement, à des revenus d'exportation et à des revenus fiscaux. Autant d'arguments employés par Santiago pour attirer des prêts et, bien entendu d'autres investisseurs. Politiquement, chaque promesse représente aussi une sorte d'examen réussi. D'un côté, les options économiques de la Junte sont "confirmées par les faits", d'un autre, ces premiers succès servent à préparer le terrain pour des investissements plus importants. C'est ainsi qu'Exxon a pu suivre le chemin ouvert par Noranda et Superior Oil vers le cuivre chilien.



Le porte-parole officieux de la Junte, *El Mercurio*, a donc des raisons sérieuses de proclamer que : "dans la conjoncture actuelle, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays, l'accord signé par la Noranda Mines sert à réaffirmer la confiance que les investisseurs étrangers manifestent à notre pays". La très grande confiance que les capitalistes d'ici manifestent depuis longtemps pour l'Afrique du sud ou le Brésil nous enseigne à prendre cette fable à l'envers. Ce sont précisément les fruits socio-politiques de la dictature qui justifient leur confiance "purement économique". Le plus évident de ses fruits, c'est la dénationalisation des mines chiliennes, votée pourtant par un Congrès unanime en 1971. Mais, de toute façon, à long terme le capital se déplace toujours là où on lui offre du chômage, des bas salaires, et des privilèges techniques, financiers et fiscaux.

C'est pour ça qu'Inco élimine 3,500 emplois à Sudbury tout en investissant au Guatemala, que Falconbridge fait 1,200 mises à pied encore à Sudbury tout en investissant à Saint-Domingue et en Afrique du Sud, et en s'engageant au Chili, et que Noranda a réduit sa main-d'oeuvre de 11 o/o au Canada (notamment à Rouyn), depuis 1975, tout en l'augmentant de 46 o/o à l'étranger.

---

### III. L'APPUI ECONOMIQUE FOURNI A LA JUNTE PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN.

---

#### Logique et réalité du comportement d'Ottawa.

Le gouvernement canadien condamne énergiquement la violation systématique des Droits de l'Homme par le régime Pinochet... aux Nations Unies, et seulement aux Nations Unies. Eminent praticien de la séparation opportune du politique et de l'économique, notre gouvernement trouve à celui de Santiago précisément les mêmes avantages que les transnationales et les banques internationales. Parce que nos administrateurs "publics" répondent aux mêmes intérêts que nos administrateurs privés. Et ce ne sont pas les intérêts des travailleurs de Rouyn, ou d'ailleurs.

Voilà pour la logique. Quant à la réalité, c'est qu'au moment où le Canada votait en fa-

veur de la seconde condamnation de la Junte par l'ONU, en décembre 1977, il votait aussi en faveur d'un prêt de \$24.5 millions à la même Junte, par la Banque inter-américaine de développement. Et, comme au moment de la première condamnation, fin 1976, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) était en train d'arranger, avec notre argent, des investissements et des marchés pour la Junte.

Depuis le coup d'Etat contre Allende, notre gouvernement a fourni sous diverses formes plus de \$60 millions d'aide économique au Chili — environ \$10 par contribuable canadien. Et les délégués canadiens auprès de diverses institutions multilatérales ont voté en faveur de plus de \$810 millions d'aide économique pour la Junte. En même temps, la SEE et d'autres agences gouvernementales se sont employées avec succès à promouvoir les investissements, les prêts et les marchés commerciaux conclus avec Santiago par les sociétés canadiennes. *Le gouvernement canadien compte donc non seulement parmi les principaux partisans ("économiques") de la Junte, mais aussi parmi les premiers responsables de ce "sentiment favorable des investisseurs" sur lequel elle compte pour sa survie économique.*

#### La Société pour l'expansion des exportations (SEE).

1. Qu'est-ce que la SEE? La Société pour l'expansion des exportations est une société de la Couronne consacrée à favoriser les exportations canadiennes, et principalement les exportations de produits manufacturés en dehors de l'Amérique du Nord. Quoiqu'elle ne soit pas censée appuyer l'exportation des capitaux, sa compréhension éclairée de son rôle de collaboratrice des milieux d'affaires canadiens lui permet d'appuyer financièrement les investissements canadiens à l'étranger, lorsqu'ils peuvent produire des commandes de matériel pour des firmes canadiennes. Par exemple, matériel minier.

La SEE aide ses clients par ses conseils techniques et ses contacts bancaires, mais surtout par son assistance financière, laquelle constitue souvent un appui limité mais essentiel à la réalisation d'un marché ou d'un investissement. Cette assistance financière est actuellement limitée à un total de \$8.85 milliards (canadiens), et on projette de faire pas-

ser ce plafond à \$26 milliards cette année.

Une partie de ces milliards est consacrée à des prêts consentis à des firmes étrangères pour l'achat de produits ou des services canadiens. Mais la majeure partie n'est pas réellement versée. Elle représente les montants de diverses formes d'assurance consenties par la SEE et qui ne seront payés qu'au cas où les choses tournent mal. La SEE garantit les exportateurs canadiens contre le non-paiement de leurs comptes par leurs clients étrangers. Ou contre le manquement de leurs partenaires dans un consortium. La SEE garantit les investisseurs canadiens contre la perte de leur investissement pour une raison politique. Et elle garantit même les banques et autres institutions financières contre les risques qu'elles encourent en finançant des exportations canadiennes par des prêts aux importateurs, ou en garantissant elles-mêmes un marché d'exportation.

2. L'attitude de la SEE durant le gouvernement Allende. Durant le boycott économique américain contre le gouvernement Allende, "la détérioration de la situation économique au Chili" "obligea" la SEE, suivant le ministre des Affaires étrangères d'abord, M. Sharp, à couper sévèrement ses crédits pour les importations chiliennes de biens canadiens. En 1973, un député a appris de la SEE que celle-ci respectait "la politique gouvernementale de refuser tout prêt au Chili". *Mais trois semaines après le coup d'Etat, "la situation économique" était renversée* : le 2 octobre, la SEE offrait un prêt de \$5 millions à la Banque centrale du Chili (banque d'Etat), et offrait des garanties à un prêt supplémentaire de \$3.5 millions par un consortium de banques canadiennes. L'entente fut signée en janvier 1974.

Cette marque de confiance toute nouvelle survenait au plus fort de la tuerie des militaires. De plus, ces prêts devaient financer l'achat de six *Twin Otter* par les lignes aériennes chiliennes. Or cet avion est promu par son manufacturier, de Havilland, pour ses qualités comme transport de troupes en terrain difficile...

3. Et depuis. De toutes ses formes d'assistance financières (sans parler de ses autres démarches), la SEE n'est tenue d'annoncer que les prêts directs aux importateurs étrangers, et encore, seulement une fois qu'ils sont signés. Nous ne disposons donc que de quelques indications de son activité en faveur de l'exploita-

tion de la situation économique créée par la Junte. En octobre 1976, juste avant la première condamnation de la Junte par l'ONU, la SEE comptait la garantie fournie à un investisseur canadien au Chili (contre les "accidents" politiques) parmi \$103 millions d'assistance financière fournie à six pays. (Le seul investisseur canadien au Chili connu à ce moment-là était la Noranda). Le 20 avril 1977, la SEE annonçait \$61.5 millions (toujours canadiens) d'assistance à sept pays, dont le Chili. Et le 18 janvier 1978, le Chili comptait encore parmi les neuf pays destinataires d'une assistance annoncée de \$1 milliard. Enfin, en mars 1978, la Junte annonçait que la Manufactura Papeles y Cartones recevrait un prêt pour l'achat de \$14.7 millions d'équipement canadien, financé conjointement par la Banque de Montréal et la SEE. Celle-ci expliqua que ce n'était pas réglé, mais que ça "pourrait être en voie de discussion".

En tout cas, la Junte a raison d'être fière de ces appuis. Chacun de ces prêts ou garanties est une gageure sur la stabilité du régime. Il semble que l'Etat canadien a beaucoup parié, sans le savoir, qu'il n'y aurait pas d'"accident" politique à Santiago.



*Le régime chilien a besoin d'aide. Les capitalistes internationaux sont là!*

### Au Club de Paris, le Canada est généreux

Tout l'argent dû par le Chili au gouvernement canadien est constitué de dettes à la SEE. C'est dans ce rôle de créancier que le Canada participe au Club de Paris. Celui-ci regroupe 14 pays industrialisés, créanciers de pays latino-américains, pour permettre la coordination de leurs politiques envers leurs débiteurs, particulièrement en ce qui concerne non les nouveaux prêts mais la reconduction des anciens (le fait de les reporter).

Le gouvernement Allende ayant nationalisé les mines de Kennecott et Anaconda, compagnies américaines, le Club de Paris a systématiquement refusé de reconduire ses prêts. En 1974, la situation était telle que la Junte ne pouvait plus rencontrer ses obligations sur ces prêts. Le Club lui évita alors la faillite financière par une aide de \$581 millions : la reconduction des prêts. Avec l'accord, bien sûr, du représentant canadien, John Turner. En réponse à l'opposition de l'Eglise unie du Canada, celui-ci lui écrivit : "Le Canada s'est joint aux autres créanciers du Chili pour souligner à la délégation chilienne la nécessité de promouvoir activement les conditions nécessaires pour rassurer les observateurs internationaux quant aux perspectives économiques du Chili. Quant à la question du respect des droits de l'Homme, nous nous entendons pour la réserver aux tribunes internationales".

Tout indique que la participation du Canada à cette reconduction équivalait à un prêt sans intérêt de \$7 millions à la Junte. L'année suivante, en mai 1975, les protestations des organisations de solidarité en Europe avaient atteint un point tel que cinq pays européens ont rejeté la nouvelle demande de reconduction encore présentée par la Junte, toujours incapable de rencontrer ses obligations financières. Le Canada participa donc à une rencontre très privée de sept membres du Club, qui décidèrent de reconduire, chacun pour soi, une partie de la dette que leur devait Santiago.

Ce n'est qu'en mai 1976 que les termes de cette seconde reconduction furent révélés, en Chambre des communes. La dette totale du Chili à la SEE était de \$18.7 millions, dont 3.1 étaient échus. 70 o/o de cette dette échue furent reconduits en prêts sans intérêt de \$2.17 millions, à être repayé par tranches en-

tre 1978 et 1984. Le paiement du reste des \$3.1 millions fut facilité par deux autres prêts sans intérêts de \$310,000 chacun, l'un d'un an, l'autre de deux ans. Dans les rapports de la SEE, ces \$3.1 millions apparaissent comme des "réclamations payées sur des prêts faits au Chili" : c'est-à-dire qu'ils sont pris non sur les fonds réservés aux prêts mais sur ceux, plus importants, réservés aux garanties.

En 1976, la dette totale du Chili à la SEE était de \$14,148,000 et en 1977, de \$12,283,000. La Junte n'a pas demandé de reconduction depuis 1975, et elle rencontre ses obligations au moyen des nouveaux prêts que lui consentent maintenant les banques privées.

#### Dans les organismes multilatéraux : des critères techniques et non politiques

Les organismes économiques multilatéraux sont ceux qui disposent de leurs propres fonds, constitués par les contributions des membres et alloués suivant leurs décisions communes. Ceux auxquels le Canada fournit de l'argent qui est ensuite versé à la Junte sous forme d'assistance économique sont la Banque inter-américaine de développement (BID), organisme indépendant fonctionnant un peu comme le FMI à l'échelle de l'Amérique (cf. *Chili-Québec Informations*, juin 1978).

Assez curieusement, la participation du Canada à ces institutions multi-latérales se fait par l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international). C'est d'ailleurs le seul moyen par lequel l'ACDI fournit un appui important à la Junte. Elle n'a jamais fourni beaucoup d'aide directe au Chili ; depuis le coup d'Etat elle n'y a financé aucun nouveau projet. Elle a toutefois trouvé le moyen de montrer ses bons sentiments envers les généraux en les invitant, un an après le coup d'Etat, à un colloque qu'elle organisait pour établir des contacts entre les investisseurs canadiens et les pays membres du pacte andin. (Le pacte andin fut formé en 1969 par le Chili, la Bolivie, le Pérou, l'Equateur et la Colombie pour coordonner leur politique d'indépendance économique ; il est maintenant pratiquement dissout en raison de la politique de dépendance poursuivie par la Junte, et que les autres régimes militaires sont maintenant en voie d'imiter).

Le Canada contribue environ 4.5 o/o des fonds, et détient un nombre proportionnel de voix, à la Banque mondiale et au FMI. A la BID, sa quote-part est semblable. Dans aucun de ces organismes les votes ne sont rendus publics, et nos représentants ne rendent des comptes au Parlement canadien qu'en réponse à des questions précises. Suivant John Turner, encore une fois, la politique canadienne est que les prêts des institutions multi-latérales "doivent dépendre de critères techniques et non politiques. Nous nous sommes toujours opposés à ce que des considérations politiques interviennent dans le fonctionnement des institutions multi-latérales, parce que ce sont par nature des questions bi-latérales (qui ne concernent que les rapports entre deux pays particuliers)".

Ce qui n'a pas empêché, pour "déstabiliser" le Chili sous l'Unité populaire, la Banque mondiale et le FMI de ne fournir aucun prêt au gouvernement Allende, alors que durant cette même période la Banque a doublé le volume total de ses prêts à travers le monde. L'Unité populaire a aussi rencontré une disette sans précédent du côté de la BID. Depuis sa chute, ces dignes institutions ont prêté plus de \$810 millions à Santiago. (Voir le tableau "B"). Si l'on a bien compris M Turner, ceci s'est fait avec l'accord du Canada. Pour ce qui est de la BID, l'ancien président de l'ADCI, Paul Gérin-Lajoie, affirme que le Canada "n'y a jamais voté contre aucun projet d'emprunt chilien, que ce soit avant ou après le coup d'Etat" : le Canada, dit-il "n'interviendra pas dans les affaires politiques d'aucun pays-membre".

Il se trouve que le Congrès américain, au contraire, a demandé, en juin 1976, aux représentants américains à la BID de s'opposer à tout nouveau prêt pour le Chili (déjà condamné deux fois par l'ONU, et par l'Organisation des états américains, et par l'Organisation mondiale du travail, etc.) Depuis deux ans, effectivement, la Junte n'a presque plus de succès auprès des organismes multi-latéraux. Fort opportunément pour elle, les banques privées ont pris la relève de ces prêteurs récalcitrants. Aux premiers rangs se trouvaient les banques canadiennes, non sans l'appui de la SEE et la bienveillance d'Ottawa.

---

#### IV. LES PRETS CONSENTIS A LA JUNTE PAR LES BANQUES CANADIENNES.

---

En fait, *l'essentiel de l'appui économique fourni par le Canada à la Junte est constitué par les prêts de nos banques privées.* Au début de la Junte, nos banques étaient forcées d'agir avec prudence et sans partenaires internationaux. Mais à partir de 1976 ce travail de pionniers est relayé par l'intervention de grands consortiums dirigés par des banques américaines (sans doute plus habiles que leur Congrès à "distinguer l'économie du politique" — du moins quand il s'agit de dictatures militaires). Comme tout ceci ne se fait pas dans la plus grande publicité, nous ne disposons que de chiffres très partiels sur la participation financière des banques canadiennes à ces consortiums. Aussi, dans le tableau "C" des prêts à participation canadienne, peut-on mal comparer la période d'avant 1976 (majorité de prêts individuels) à la période des consortiums. Ce qui est clair, par contre, c'est que les consortiums ont plus que doublé leur volume de prêts l'année suivant la condamnation de la Junte par le Congrès et que, depuis lors, ce volume augmente encore plus vite.

Six banques canadiennes, représentant plus de 90 o/o de l'actif bancaire total au Canada, ont participé à des emprunts chiliens depuis le coup d'Etat. Les principales sont la Banque Royale (10 emprunts), la Banque de la Nouvelle-Ecosse (5) et la Banque de Montréal (4). On remarquera aussi la participation à un prêt de \$125 millions, en décembre 1977, de la Banque provinciale, qui est contrôlée par les Caisses populaires Desjardins. Au total, les banques canadiennes ont prêté près de \$150 millions à la Junte.

En 1976, à la suite de ses difficultés au Club de Paris et de la décision du Congrès américain, le Chili a *sexuplé* ses emprunts auprès de banques privées (avant 1976, les banques canadiennes étaient vraiment des pionnières). C'est ce qui lui a permis, depuis cette date, de payer à temps ses dettes aux gou-

vernements membres du Club de Paris. En 1976, les prêts des banques privées représentaient déjà 60 o/o des prêts obtenus par la Junte. En 1977, 80 o/o. Pour cette année, on projette 90 o/o. L'an dernier, les banques privées ont prêté \$800 millions à la Junte.

Comme tout pays sous-développé, le Chili doit payer chaque année non seulement le coût de ses importations, mais le "service de sa dette" : intérêts et remboursement partiel. Pour équilibrer ses comptes, il doit donc chaque année obtenir de l'étranger des sommes égales à ce total. Une partie de ces sommes provient des exportations qu'il vend, l'autre de nouveaux prêts. C'est ce qui l'a obligé à dépendre, depuis le coup, d'abord des prêts des institutions multi-latérales et des reconductions du Club de Paris, puis des prêts des banques privées. Or, la Junte a tant et si bien fait que la partie de ses échanges internationaux consacrée au service de sa dette était de 28 o/o en 1975, de 38 o/o en 1976 et de 48 o/o en 1977. *Une telle politique de dépendance constitue le meilleur attrait pour les banques : elle leur garantit le contrôle de l'économie du pays.*

Le tableau "D" permet de retracer ce progrès de la dépendance. Au début, les banques canadiennes ne font que de petits prêts, en éclaireurs solitaires. Puis, au printemps 1975, quand la Junte rencontre un échec partiel devant le Club de Paris, elles participent à trois prêts qui servent à combler la différence. Le printemps suivant, lorsque cinq membres européens du Club sont forcés de refuser de reconduire les dettes qui leur sont dûes, c'est à un prêt de \$125 millions que nos banques apportent leur participation. Depuis lors, à chaque printemps, la Junte va chercher auprès des banques privées les sommes qu'elle doit rembourser aux organismes gouvernementaux. Ainsi que de nouveaux montants, chaque fois plus grands, pour combler les "déficiences" de sa politique économique — et augmenter sa dépendance.

## Un exemple de l'impact du mouvement de solidarité

Le financement international de la Junte a donc connu deux grandes périodes. Au cours de la première, la bourgeoisie financière nord-américaine et européenne, après avoir abattu le régime Allende, fait financer la Junte par les gouvernements et leurs organismes multi-latéraux. Ce procédé devient de plus en plus difficile, au fur et à mesure que la solidarité internationale s'organise contre la politique économique que la Junte impose au peuple chilien. C'est alors que débute la seconde période, où l'impérialisme finance la Junte par les prêts des banques privées. Il accentue en même temps la dépendance du Chili. Car il s'agit maintenant de commencer à tirer profit du bon travail des militaires. Ainsi, c'est aussi au cours de cette période que les investisseurs commencent à se partager les richesses chiliennes. Au plan gouvernemental, au plan bancaire ou au plan minier, le Canada est toujours de l'avant.

L'intervention des banques au Chili n'est donc ni "humanitaire" ni "purement économique". Au contraire, elle vise justement à maintenir et faire progresser l'ordre politique et économique combattu par la solidarité internationale. La Junte a donc toutes les raisons de proclamer chaque prêt comme une preuve de la stabilité financière et de la légitimité politique du régime. (C'est d'ailleurs à ces proclamations que nous devons une bonne partie de nos informations : les banques privées ne tiennent surtout pas à rendre des comptes au public).

## V. LES ECHANGES COMMERCIAUX CANADA-CHILI

Pour les exportateurs canadiens, le Chili n'est qu'un petit marché. Par contre, pour le Chili, le Canada est un marché relativement important, surtout pour des produits agricoles ou manufacturés, c'est-à-dire autre chose que les minéraux et les produits forestiers qui forment l'essentiel des exportations chiliennes.



Comme on peut s'y attendre, les exportations canadiennes au Chili ont baissé de 40 o/o la première année de l'Unité populaire, 1971, et encore de 24 o/o l'année suivante. Mais la tendance s'est renversée l'année du coup d'Etat et après. Surtout, comme le montre le graphique "E" nos importations quintuplent à partir de ce moment. Chose étonnante, elles dépassent même nos exportations. Voici l'explication du phénomène présentée par notre attaché commercial à Santiago, au printemps 1975 : "A la suite du changement de gouvernement survenu il y a dix-huit mois, l'atmosphère commerciale au Chili s'est améliorée (!), engendrant une accélération marquée des échanges commerciaux. Les politiques appliquées par le gouvernement chilien sont destinées à créer un climat propice à l'augmentation des investissements industriels et agricoles, ainsi qu'à l'augmentation du commerce".

Qu'importons-nous aujourd'hui du Chili, à l'heure des échanges accélérés? Comme l'indique le tableau "F", les produits bruts non-agricoles ne représentent plus qu'une fraction de nos importations : 43 o/o en 1975 et 1976, 12 o/o en 1977. Le reste de nos importations comprend — dans une proportion non révélée — de nombreux produits achetés directement par les consommateurs canadiens : raisins, pêches, poires, pommes, fruits secs, oignons et autres légumes ; souliers, sacs à main et autres articles en cuir ; (en dehors du Québec) vins et alcools.

Trois raisons permettent au Chili d'exporter chaque année de plus en plus de ces produits vers nos étalages. La première est la volonté authentique de la Junte de diversifier les exportations chiliennes, vers des secteurs pour lesquels les Canadiens représentent un bon marché. Deuxièmement, une partie de l'agriculture chilienne, est orientée ainsi vers l'exportation, alors que le peuple chilien n'est pas nourri. Troisièmement, la baisse des revenus réels des travailleurs chiliens permet de les employer comme "cheap labor". Ils peuvent ainsi produire des articles en cuir (et autres) à des prix si bas qu'ils valent moins cher rendus ici que les articles canadiens (frais de douane et coûts de transport compris). Le même raisonnement s'applique d'ailleurs aux oignons, etc.

Il est de plus en plus clair aujourd'hui que, progressivement, l'impérialisme est en train de faire de l'Amérique latine non plus simplement une source de matière premières mais autant une source de main d'oeuvre industrielle à bas prix. Aux dépens, bien sûr, de la main-d'oeuvre "trop choyée" d'Amérique du Nord et d'Europe.

#### Le Commerce des armes.

Il n'y a pas de commerce des armes entre le Canada et le Chili. C'est la politique du Ministère des affaires étrangères. Suivant un porte-parole : "Nous limitons explicitement nos propres exportations vers le Chili à des biens pacifiques, en témoignage de l'inquiétude du peuple canadien vis-à-vis du respect des Droits de l'Homme au Chili". Mais... il y a les

six Twin Otter de 1973. Et le matériel américain qu'on fait transiter par le port de Montréal. Et les produits canadiens (cf. Dow Chemical) qui se retrouvent dans des armes vendues à la Junte par d'autres pays. L'exemple le plus important ici, ce sont les moteurs d'avion à turbo-propulsion PT6A fournis par Pratt and Whitney, de Longueuil (anciennement United Aircraft), au constructeur brésilien Bandeirante pour propulser son EMB-110. Comme le Twin Otter, l'EMB-110 est un biomoteur de transport léger. Il est le plus souvent vendu à des forces militaires, et peut être armé. Les forces chiliennes en ont déjà trois, et en ont commandés d'autres... avec leur moteur canadien.

---

## VI. BATIR LA SOLIDARITE FACE AUX ENNEMIS COMMUNS

---

Une première conclusion s'impose. Nous n'avons pas du tout affaire, ici, à de simples transactions économiques, et à des décisions prises par telle ou telle compagnie. Ce que notre analyse démontre, c'est le fonctionnement d'un système politique global, l'impérialisme nord-américain. Le capital canadien et le capital américain se relayent, chacun jouant son rôle précis. A ce stade-ci, les organisateurs principaux de l'appui à la Junte sont les banques, agissant dans la communauté relativement anonyme du grand capital financier. Plus tôt, c'étaient des organismes internationaux, agissant eux aussi d'une façon relativement fluide, interchangeable. Dans quelques années, ce sera le capital minier.



Toutes ces relations économiques avec la Junte sont en même temps des relations politiques. Ce sont littéralement ces relations qui maintiennent la Junte au pouvoir. Et ce qui les motive, c'est justement la politique de la Junte. Rien n'est plus exactement le contraire de la vérité que la prétendue neutralité politique de nos relations économiques avec le Chili. L'Etat canadien est la clé de voute de ces relations. Et notre gouvernement lui, passé maître dans la politique à deux faces prouve, encore une fois, sa soumission au grand capital canadien et international. Il nous revient donc de démasquer l'Etat canadien et ses multiples rouages. Il nous revient aussi de mener la lutte, ici même, contre cet Etat et ceux qu'il sert. C'est le meilleur appui que nous pouvons apporter, à la lutte des peuples exploités par la bourgeoisie canadienne. Notre solidarité avec le peuple chilien passe par la lutte contre notre propre bourgeoisie. La lutte contre le soutien du Canada à Pinochet est une partie de cette lutte plus globale que nous menons.

Concrètement, il va falloir répondre à l'évolution que la Junte — et ses partisans à l'é-

tranger — est en train de poursuivre sur la scène internationale : la réalisation sinon d'une respectabilité, du moins d'une normalité. Chaque lien économique établi avec elle par l'Etat et les patrons canadiens doit être dénoncé, révélé dans sa signification politique.

Puis, il y a le boycott, c'est la forme de lutte qui offre les plus grandes possibilités de mobilisation et de développement, par la pratique, d'une conscience de classe durable. Mais c'est aussi celle qui demande le plus de mobilisation au départ. En particulier, elle exige un mouvement organisé, et large plutôt que le seul travail d'un groupe relativement étroit. Si l'on tient compte de ses exigences, c'est le terrain le plus prometteur pour une lutte politique de solidarité ouvrière, justement à cause de la mobilisation qu'il implique. L'atout à exploiter, c'est la force ouvrière, avec sa capacité de mobilisation et de politisation. En Saskatchewan, par exemple, les vins et alcools chiliens ont été bannis des magasins par le syndicat des employés de commerce. Boycoter la Junte et ses amis c'est ouvrir une brèche dans le système qui exploite et opprime les travailleurs du monde entier.



TABLEAU A

APPORTS FINANCIERS DIRECTS  
DU CANADA AU CHILI  
(oct. 73-mai '78).

| <u>Secteur Publique</u>  |              | <u>Secteur Privé</u>   |
|--|--------------|--|
| \$5 million prêt SEE pour l'achat de Twin Otters               | Oct.<br>1973 | \$3.5 million prêt banques canadiennes inconnues   |
| Reconduction des emprunts chiliens (Club de Paris)             | Jan.<br>1974 | \$600,000 ré-investissement Noranda dans Paposa  |
| Reconduction des emprunts chiliens                             | Jan.<br>1975 | \$ .5 million prêt Banque Royale à Fanaloza<br>\$24 million consortium, Banque de Nouvelle Ecosse à Acero del Pacifico<br>\$.25 million Banque Royale à Celulosa   |
| Garantie d'investissement \$103 million de SEE (à Noranda?)    | Jan.<br>1976 | Option du development d'Andocollo cédée à Noranda<br>\$1 million, Banque Royale à Acero del Pacifico<br>\$5 million, Bata, extension de Catecu<br>\$2.5 million Banque Royale<br>\$125 million, Royale, Nouvelle Ecosse, et Toronto-Dominion à Banco Central<br>\$25 million, Royale en consortium   |
| Appui non-spécifié annoncé par SEE                             | Jan.<br>1977 | \$10 million, BNE à CORFO<br>\$3 million, BR à ENDESA<br>\$205,000 Bayer Foreign Investments<br>\$10 million, BNE à CORFO<br>\$1.2 million, T-D à Direccion General de Investigaciones<br>Option pour Quebrada Blanca cédée à Falconbridge<br>\$55 million, BR en consortium à ADP<br>\$100 million, Banque de Montréal en consortium à CODELCO<br>Contrat d'Andocollo signé par Noranda<br>Contrat de QB signé par Falconbridge |
| SEE annonce appuis, dont au Chili<br>SEE étudie prêt \$14.7 M. | Jan.<br>1978 | \$400,000, BNE à la junte<br>\$125 M, consortium, dont BR, BM et BP<br>\$14.7 M, BM à Papeles y Cartones<br>\$24 M, consortium, dont BM, à Papeles y Cartones<br>\$210 M. consortium, dont T-D et Banque Commerce  |

(i)

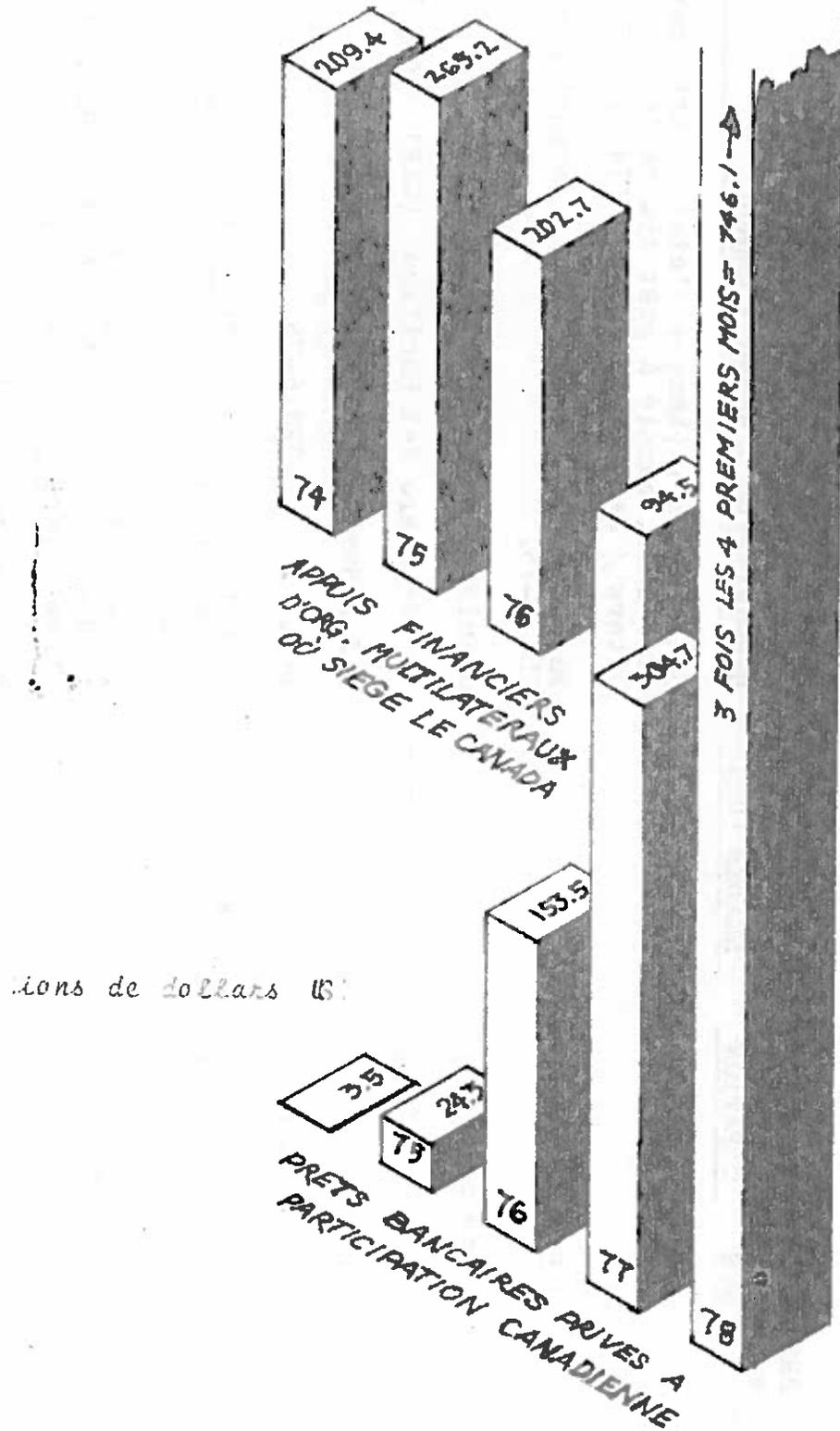
TABLEAU B

APPUI FINANCIERS FOURNIS AU CHILI  
PAR LES ORGANISMES  
MULTILATERAUX  
OU SIEGE LE CANADA  
(janv. 74 - mars 78).

|                 | 1974         | 1975         | 1976         | 1977        | Jan.-mars<br>1978 |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------------|
| Banque mondiale | 13.5         | 20.0         | 33.0         | 60.0        | inc.              |
| BID             | 97.3         | 45.4         | 86.9         | 34.5        | 38.5              |
| FMI             | 98.6         | 199.8        | 82.8         | 0           | inc.              |
| <b>TOTAL</b>    | <b>209.4</b> | <b>265.2</b> | <b>202.7</b> | <b>94.5</b> | <b>38.5</b>       |

TOTAL 1974-1978: 810.3  
(en millions de dollars US)

TABLEAU C  
DE QUOI VIT LA JUNTE



TABLAUD

PRÊTS DES BANQUES CANADIENNES  
A LA JUNIE

| DATE  | PRET TOTAL<br>en millions<br>de \$US | BANQUES/<br>PARTI-<br>CIPATION         | Si consortium:<br>LEADER (US) | DESTINATAIRE / NOTES / SOURCE  |
|-------|--------------------------------------|--|-------------------------------|--|
| 1-74  | 3.5                                  | inc.                                   |                               | Banco Central (banque d'état) / prêt par banques can. inc., couplé à prêt \$5M de la SEE pour Twin Otters / Rapport annuel SEE '74, p. 15. |
| 6-75  | 0.5                                  | Royale                                 |                               | Fanalozza Co. (ustensiles) / garanti par CORFO / CEN 8-75.   |
| 7-75  | 0.252                                | Royale                                 |                               | Celulosa Const. (CELCO).   |
| 75    | 24.0                                 | BNE / inc.                             | B. of America                 | Co. de Acero del Pacifico (CAP) / WSJ 30-6-76.   |
| 3-76  | 1.0                                  | Royale                                 |                               | CAP / Business Latin America 17-3-75.  |
| 4-76  | 2.5                                  | Royale                                 |                               | Dest. inc. / CEN 6-76.   |
| 5-76  | 125.0                                | BNE / 8.2<br>Royale / 8.2<br>T-D / 8.2 | Banker's Trust                | B. Central / Pour remplacer prêts non-reconduits par Etats européens / FT 3-5-76, FP 10-10-76, Communes 24-3-77.                           |
| 10-76 | 25.0                                 | Libra                                  |                               | Empresa de Comercio Agrícola / Libra Bank, de Londres, appartient à 10.6% à la B. royale. / Nacla: Chase's Rocky Road, 4-76, p. 7          |
| 3-77  | 10.0                                 | BNE                                    |                               | Corp. de Fomento (CORFO).  |
| 4-77  | 3.0                                  | Royale                                 |                               | Emp. Nacional de Electricidad.   |
| 4-77  | 0.3                                  | Royale                                 |                               | Papelera del Pacifico.   |
| 5-77  | 10.0                                 | BNE                                    |                               | <del>CORFO.</del>  |
| 5-77  | 1.0                                  | T-D                                    |                               | Direccion General de Investigaciones.  |

tableau D (suite)

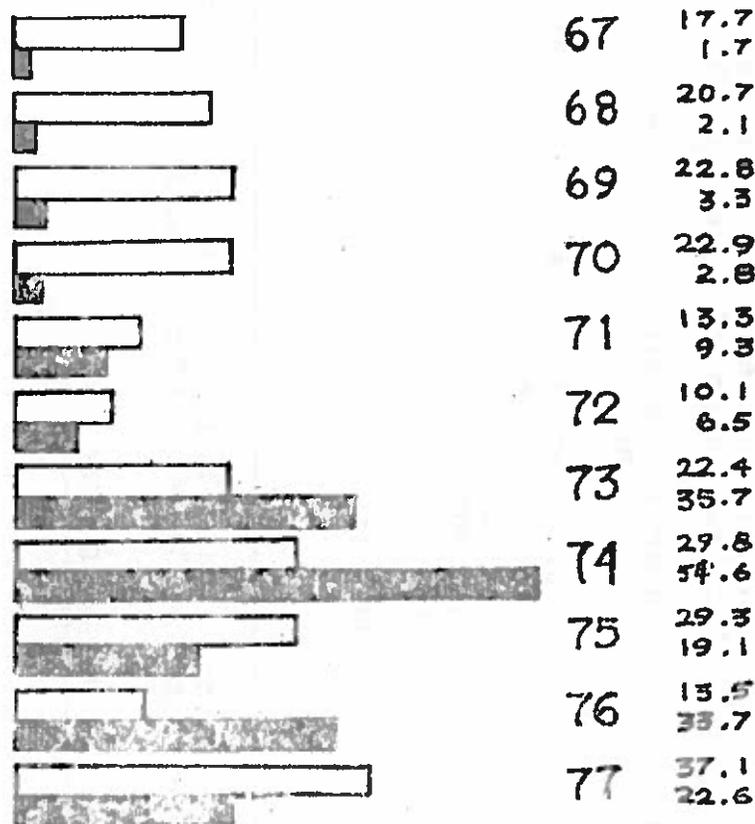
|       |       |                                    |                               |   |
|-------|-------|------------------------------------|-------------------------------|---|
| 6-77  | 55.0  | Royale /<br>inc.                   | Banker's Trust<br>Wells Fargo | CAP / MT 12-12-77.  |
| 6-77  | 100.0 | Bdem / inc.                        | Chemical Bank                 | Corp. Nacional del Cobre (CODELCO) / Bdem est<br>co-leader du consortium / FT et WSJ 21-3-78.   |
| 8-77  | 0.4   | BNE                                |                               | Min. des Affaires Etrangères du Chili.  |
| 12-77 | 125.0 | Royale /<br>Bdem /<br>Prov. / inc. | Wells Fargo                   | B. Central / pour "développement et stabilisa-<br>tion"; la Royale et la Provinciale ont agit par<br>filiales "internationales" / CEN 12-77, FT 14-3-78.  |
| déb78 | 24.0  | Bdem / inc.                        | Chemical Bank                 | Manufactura Papeles y Cartones (expansion) / CEN<br>5-77 et 3-78.   |
| déb78 | 14.7  | Bdem                               |                               | cf. précédent / une partie du prêt est contribuée<br>par la SEE; avec ces deux prêts et un du Banco<br>do Brasil, la MPYC obtient \$55M pour l'une des<br>plus grosses expansions au Chili depuis le coup /<br>CEN 3-78 et Bolsa Review 5-78. |
| 4-78  | 210.0 | Comm. / 6.75<br>T-D / 5.0          | Morgan Guar-<br>antee Trust   | Dest. inc. / la B. de commerce est co-leader.   |

---

Abbreviations: déb. = début; inc. = inconnu; CEN = Chile Economic News; WSJ = Wall Street  
Journal; FT = Financial Times of Canada; FP = Financial Post.

" PARLEZ - EN A VOTRE GERANT ! "

TABLEAU E  
LE COMMERCE CANADA-CHILI  
(1967-77)



En millions de \$Can.

Exportations du Canada  
au Chili: □

Importations du Chili  
au Canada: ■

TABLEAU F  
 COMPOSITION DES IMPORTATIONS  
 CANADIENNES DU CHILI  
 (1975-77).

|              | <u>1975</u>   | <u>1976</u>   | <u>1977</u>   |
|--------------|---------------|---------------|---------------|
| Aliments :   | 3,663         | 8,236         | 13,208        |
| Matériaux :  | 8,152         | 14,282        | 2,654         |
| bruts        |               |               |               |
| Matériaux :  | 6,703         | 9,562         | 6,362         |
| manufacturés |               |               |               |
| Produits :   | 523           | 1,198         | 375           |
| finis        |               |               |               |
| Autres :     | 48            | 93            | 54            |
| TOTAL :      | <u>19,089</u> | <u>33,371</u> | <u>22,753</u> |

*(en milliers de dollars canadiens)*

Table 1

Summary of the data for the different groups

| Group        | n         | Mean       | SD         | Range            |
|--------------|-----------|------------|------------|------------------|
| Group 1      | 10        | 1.2        | 0.5        | 0.5 - 2.0        |
| Group 2      | 10        | 1.5        | 0.6        | 0.8 - 2.2        |
| Group 3      | 10        | 1.8        | 0.7        | 1.0 - 2.5        |
| Group 4      | 10        | 2.1        | 0.8        | 1.2 - 2.8        |
| Group 5      | 10        | 2.4        | 0.9        | 1.5 - 3.0        |
| <b>Total</b> | <b>50</b> | <b>1.8</b> | <b>0.7</b> | <b>0.5 - 3.0</b> |

Statistical analysis was performed using SPSS 20.0

**PUBLICATIONS DISPONIBLES**

au Comité Québec-Chili

**CHILI-QUEBEC INFORMATIONS**

|                         |  |     |
|-------------------------|--|-----|
| No. 25, mai '77         | - Résistance ouvrière en Amérique Latine .....                             | .50 |
| No. 26, sept. '77       | - Pour mieux comprendre le Coup d'Etat<br>au Chili : LA SPIRALE .....      | .50 |
| No. 27, oct. - nov. '77 | - Les tapisseries chiliennes .....   | .50 |
| No. 28, fév. '78        | - Le référendum : Personne n'est dupe des résultats .....                  | .50 |
| No. 29, avril - mai '78 | - Nos boss aiment bien le Chili .....                                      | .50 |
| No 30, avril '78        | - Spécial - Noranda .....  | .25 |
| No 31, juin '78         | - Nicaragua : Royaume des compagnies<br>et du gouvernement américain ..... | .50 |

**TEXTES D'ORGANISATIONS POLITIQUES  
LATINO - AMERICAINES**

|   |      |
|---|------|
| . La crise de l'impérialisme et la révolution chilienne<br>et latino-américaine (textes du MIR) '76 ..... | 1.00 |
| . La lutte au Chili forge l'unité contre la dictature.<br>Andrès Pascal A. 1976 .....                     | .50  |
| . Qu'est-ce que le MIR ? Comité central du MIR 1974 .....   | 1.00 |
| . Petite bourgeoisie et révolution. ERP - Argentine .....   | 1.00 |
| . Notes de l'histoire du MIR .....  | .75  |
| . Documents socialistes. Parti socialiste du Chili .....  | 1.00 |
| . Rapport politique de Villabella. MIR, janvier '78 .....   | .50  |

**SERIE : AMERIQUE LATINE AJOURD'HUI**

|   |     |
|---|-----|
| . L'histoire de la CEDOC .....  | .50 |
| . Impérialisme culturel et éducation populaire .....                                    | .50 |
| . Les Unions américaines, complices des "boss"<br>et de la CIA en Amérique latine ..... | .50 |
| . Bolivie : dictature militaire et Résistance .....                                     | .50 |

**DIVERS**

|   |      |
|---|------|
| . Chili 1970-72. La Mobilisation des masses .....                               | .25  |
| . Chili 1976 : faim et résistance .....   | .10  |
| . Eléments d'analyse de la conjoncture actuelle<br>au Québec et au Canada ..... | 1.00 |

*Faites votre commande aujourd'hui au : COMITE QUEBEC - CHILI  
356 est, rue Ontario  
Montréal, Qué., Canada  
Tél : (514) 842-8459*



# ABONNEZ-VOUS

DÈS MAINTENANT  
AU

*BULLETIN*  
CHILI-QUÉBEC  
INFORMATIONS

Je désire recevoir le BULLETIN CHILI-QUEBEC INFORMATIONS

Nom : .....

Adresse : .....

Telephone : dom : ..... trav. : .....

Abonnement ANNUEL REGULIER \$10.00 ..... de SOUTIEN \$20.00 .....

ou REABONNEMENT .....

ci-joint \$..... en ESPECE ..... en CHEQUE ..... en MANDAT-POSTE .....

Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du COMITE QUEBEC-CHILI et retournez-le à :  
356 est, rue Ontario, Montréal.

**TABLE DES MATIERES**

|   |              |
|---|--------------|
| <b>I. OUI, LE CANADA PROFITE DES COUPS D'ETAT! .....</b>                                | <b>p. 1</b>  |
| <b>II. LES INVESTISSEMENTS DES COMPAGNIES CANADIENNES AU CHILI .....</b>                | <b>p. 3</b>  |
| <b>III. L'APPUI ECONOMIQUE FOURNI A LA JUNTE<br/>PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN .....</b> | <b>p. 5</b>  |
| <b>IV. LES PRETS CONSENTIS A LA JUNTE PAR LES BANQUES CANADIENNES .....</b>             | <b>p. 9</b>  |
| <b>V. LES ECHANGES COMMERCIAUX CANADA - CHILI .....</b>                                 | <b>p. 10</b> |
| <b>VI. BATIR LA SOLIDARITE FACE AUX ENNEMIS COMMUNS .....</b>                           | <b>p. 11</b> |

*La base de ce document est constitué par l'adaptation d'un mémoire, **Worlds Apart**, soumis par le Latin American Working Group de Toronto à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, en juin de cette année. Nous avons aussi glané des renseignements dans **Canadian Trade with Chile**, no. 2, publié le même mois par l'Association des Chiliens de Vancouver. Les deux documents peuvent être consultés au Comité.*

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1 | 1. THE ECONOMIC AND SOCIAL SITUATION |
| 2 | 2. THE INVESTMENT PROGRAMME          |
| 3 | 3. THE FINANCIAL PROSPECTS           |
| 4 | 4. THE EXTERNAL SITUATION            |
| 5 | 5. THE ENVIRONMENTAL SITUATION       |
| 6 | 6. THE SOCIAL SITUATION              |
| 7 | 7. THE POLITICAL SITUATION           |
| 8 | 8. THE CONCLUSIONS                   |

The Commission has been informed that the Government of the Republic of the Congo has submitted to it a request for a loan of 100 million CFA francs for the purpose of financing the investment programme for 1984-1985. The Commission has examined the request and has concluded that the investment programme is well planned and that the loan should be granted. The Commission has also recommended that the Government should take steps to improve the management of the public sector and to strengthen the financial discipline.